

MALGRÉ DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT PORTEURS...

Une autre année mitigée pour les fabricants de matériaux de construction

■ Les produits de finition devraient terminer l'année sur une baisse des ventes de 5%, les matériaux de gros œuvre se contenteront au mieux d'une stagnation par rapport à 2014 ■ Pour sortir le secteur de sa mauvaise passe, qui se prolonge depuis trois ans, les industriels cherchent de nouveaux débouchés à l'export et veulent reprendre des parts de marché aux importateurs.

Les industriels des matériaux de construction ont pu souffler au cours des derniers mois. Leur activité a été portée en juillet et août par la conjoncture électorale exceptionnelle. Le ciment a connu durant ces deux mois une hausse de la consommation de 4,4% et 17,2%. Quelques autres matériaux ont profité d'une hausse mécanique dans les mêmes proportions. Il s'agit des produits de gros œuvre (sable, gravette, béton, brique...) consommés simultanément avec le ciment. En revanche, les matériaux de finition (sanitaires, carreaux en céramique, peinture...) ne devraient tirer bénéfice du récent sursaut de consommation que dans quelques mois, le temps que les chantiers lancés durant cette dernière période électorale avancent.

C'est ainsi que les spécialistes des produits de finition s'attendent à terminer l'année sur une baisse de leurs ventes autour de 5%. Une baisse corrélée à la chute de la consommation de ciment enregistrée fin 2014 et début 2015. Plus optimistes, les industriels des matériaux

de gros œuvre s'attendent à terminer l'année avec une stagnation de la consommation par rapport à 2014. «Ce retour à la stabilité serait déjà un acquis important, sachant que la consommation s'est inscrite en retrait de manière ininterrompue depuis 3 ans», insiste David Toledano, président de la Fédération des industries des matériaux de construction (FMC).

La surcapacité de production s'est généralisée

Mais rien n'est garanti pour l'instant. Si les deux derniers mois de l'année enregistrent de fortes intempéries, ces pronostics seront compromis, préviennent les cimentiers. Pour que les espoirs des industriels se réalisent, il faut aussi que la production de logements des promoteurs immobiliers atteigne les 80 000 unités, estime la FMC. Vu la production enregistrée au premier semestre 2015 (47 500 habitats) et des indicateurs relatifs aux premiers mois du second semestre, cet objectif est loin d'être acquis.

La réunion de toutes ces conditions permettrait aux



opérateurs de limiter les dégâts de la surcapacité, qui s'est généralisée à tout le secteur depuis quelques années. En effet, pour ne citer que quelques exemples, les cimentiers cumulent une capacité de production de 21 millions de tonnes pour un marché qui n'absorbe que 14 millions annuellement. Les opérateurs du béton préfabriqué exploitent moins de 50% de leur outil quand les briquetiers en sont à une surcapacité de 15% au moins. Cette situation a déjà

induit des baisses de prix drastiques. «C'est une situation inévitable avec des stocks qui s'accroissent et que l'on ne peut écouler qu'en jouant sur les prix», commente un industriel. Le cas de la brique résume bien cette conjoncture. Ce produit, vendu encore à 2 DH l'unité en 2012, a vu son prix fondre de 40%, à 1,20 DH l'unité. En plus de cet effort, les charges de transport des briquetiers dérapent. L'un d'eux témoigne : «Le coût du transport peut représenter jusqu'à 50% du prix parce que l'on est amené à parcourir une distance de plus en plus importante pour pouvoir écouler le produit dans l'actuel contexte de suroffre».

Pour se tirer de cette mauvaise passe, les industriels multiplient leurs efforts pour trouver de nouveaux débouchés. Leur ambition est ainsi de reprendre des parts de marché aux importateurs. Les industriels recourent pour cela à la défense commerciale, à l'instar des céramistes qui ont déposé ces dernières semaines une requête antidumping contre les produits d'importation espagnols et italiens. Une autre voie consiste à consolider les normes, un chantier

mené récemment par les sidérurgistes qui résistent aujourd'hui mieux face aux produits d'importation. Plus que cela, la FMC a signé ces derniers mois une convention avec la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI) pour favoriser la consommation des matériaux de construction de fabrication locale plutôt que ceux importés. S'agissant des retombées de cette convention, le président de la FMC reconnaît que «même si le mouvement est lent, les développeurs réalisent progressivement les avantages à tirer d'un approvisionnement en matériaux locaux. Ils sont d'autant plus encouragés à opter pour le produit national que le différentiel de prix avec les matériaux importés a tendance à se réduire».

L'autre grande voie pour trouver de nouveaux débouchés consiste à exploiter le potentiel à l'export. Des associations affiliées à la FMC, assistées par un cabinet d'étude, sont actuellement en discussion avec le département du commerce extérieur pour la signature de conventions intégrées d'exportation.

Parallèlement, les opérateurs comptent sur un coup de pouce des pouvoirs publics à travers la mise en place d'un écosystème entre plusieurs industries des matériaux de construction. Le chantier a été lancé depuis 4 mois et les opérateurs du ciment, de la céramique, du marbre et de l'acier y sont impliqués et ont exprimé chacun une liste de requêtes.

Tous ces travaux devraient mener à la formulation d'une convention entre les opérateurs et les pouvoirs publics qui prendront chacun un ensemble d'engagements visant le développement du secteur ■

REDA HARMAK

La réglementation thermique des bâtiments, une aubaine pour le secteur

Les industriels des matériaux de construction attendent beaucoup de la nouvelle réglementation thermique des bâtiments, qui est pleinement entrée en vigueur le 6 novembre dernier. Pour donner à tous les opérateurs leurs chances, la Fédération des industries des matériaux de construction (FMC) a obtenu des pouvoirs publics qu'aucun type de produit ne soit écarté, parmi l'ensemble des solutions permettant de se conformer à la loi. Cela permettra de ne pas recourir systématiquement à des produits qui n'existent pas au Maroc et qui feront les bonnes affaires des importateurs, défend-on au sein de la FMC. Pour déclin-

cette démarche, les professionnels ont demandé à ce que la tutelle leur précise les performances énergétiques exigées dans la nouvelle réglementation, charge à eux de s'y aligner. Parallèlement, des chantiers de normalisation sont ouverts pour encadrer les industriels qui se lancent dans la réalisation de produits isolants, notamment le double vitrage. Par ailleurs, la FMC devrait programmer sur les prochaines semaines des roadshows pour rassembler des industriels, des bureaux d'étude et des architectes pour éclaircir les attentes des uns et des autres dans le cadre de la nouvelle loi ■